

MARDI 10 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 10^e jour du mois de juillet de l'an deux mille dix-neuf à 19h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Ronald Roberts, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant annonce l'ouverture de la séance à 19:00

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

190710-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 10 juin 2019
- 4.0 Avis de motion et règlements
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 APPL – Demande d'autorisation de stationner sur un chemin public
 - 6.2 ADMQ - Colloque de zone
 - 6.3 Soumission – service de traiteur
 - 6.4 Demande de don – Coopérative de santé du Nord
 - 6.5 Nomination de personnes désignées – coordonnateur local des cours d'eau
 - 6.6 Programme de récupération hors foyer – achat d'îlots de récupération
 - 6.7 Achat et installation de caméra de surveillance à l'hôtel de ville
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs au 30 juin 2019
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
 - 8.1 Ristourne MMQ 2018
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2019

190710-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 juin 2019 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Rien à l'ordre du jour

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNER SUR UN CHEMIN PUBLIC

ATTENDU que l'Association des Propriétaires du Lac au Loup tiendra un repas méchoui le 31 aout 2019;

ATTENDU que cet événement se tiendra au 1166, chemin du Lac au Loup;

190710-03 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE le conseil de la municipalité de Boileau autorise le stationnement sur le chemin public le samedi 31 aout 2019 entre 11:00 et 23:00;

QUE la directrice générale avise la Sureté du Québec de cette demande.

Adopté à l'unanimité

6.2 ADMQ – COLLOQUE DE ZONE

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens est membre de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec;

190710-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la directrice générale soit autorisée à s'inscrire au colloque de la zone Outaouais de l'ADMQ qui se déroulera les 17 et 18 octobre prochain à Gatineau (secteur Aylmer) et d'en acquitter les frais (200.00\$). De plus, les frais inhérents de repas et d'hébergement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

6.3 SOUSSION SERVICE DE TRAITEUR

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour le service de traiteur pour le 7 juillet 2019 :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1. Bistro O Saveur de Nathalie: | Prix : 12.00\$ / par personne (taxes en sus) |
| 2. Service traiteur Carole Leggett : | Prix : 9.50\$ / par personne (taxes en sus) |
| 3. Traiteur la Namuroise : | Prix : 9.00\$ / par personne (taxes en sus) |

190710-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la soumission de Traiteur la Namuroise. soit retenue au prix précité;

Adopté à l'unanimité

6.4 DEMANDE DE DON – COOPÉRATIVE DE SANTÉ DU NORD DE LA PETITE-NATION

CONSIDÉRANT que la Coopérative de Santé du Nord de la Petite Nation organise son événement annuel de levée de fond sous forme d'une journée de marche;

CONSIDÉRANT que le conseil ne désire pas participer à cet événement;

190710-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la municipalité de Boileau verse la somme de 200.00\$ directement à la Coopérative de Santé du Nord de la Petite Nation.

Adopté à l'unanimité

6.5 NOMINATION DE PERSONNES DÉSIGNÉES – COORDONNATEUR LOCAL DES COURS D'EAU

ATTENDU que la municipalité de Boileau a adhéré à "l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau" (résolution de la MRC 2013-01-018);

ATTENDU qu'aux fins de la réalisation des objets de ladite entente, la municipalité doit nommer un(e) ou des employé(e)(s) qui exerce(nt) les pouvoirs de la personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;

190710-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la municipalité de Boileau nomme à titre de personnes désignées :

monsieur Dave Sylvestre, inspecteur en bâtiment et environnement
monsieur Keith Currie, contremaitre de voirie par intérim
monsieur Patrick Forgues, journalier chauffeur
madame Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière

- De l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;
- De "l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et de la gestion des travaux prévus aux cours d'eau" en vigueur;
- Et des règlements de la MRC #075-205; #086-2007 et #087-2007

QUE la présente résolution abroge et remplace la résolution **190313-06** ;

ET QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, tel que prévu à l'article 3 de ladite Entente.

Adoptée à l'unanimité

6.6 PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION HORS FOYER – ACHAT D'ÎLOTS DE RÉCUPÉRATION

ATTENDU que Éco Entreprises Québec (ÉEQ) en collaboration avec RECYC-QUÉBEC lance un programme d'aide financière pour l'achat de bacs et ou d'îlots de récupération ;

ATTENDU que le montant de la subvention est de 70% du cout d'achat ;

190710-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la municipalité de Boileau procède à l'achat de trois (3) îlots bacs double en aluminium au montant de 1875.00\$/îlot plus taxes plus les frais de transport;

QUE la municipalité recevra une montant de 1312.50\$/bacs en subvention lors de la reddition de compte.

Adopté à l'unanimité

6.7 ACHAT ET INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE AU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU que le conseil désire procéder à l'installation de caméras de surveillance haute définition pour l'hôtel de ville;

190710-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder à l'achat et l'installation de caméras de surveillance tel que stipulé dans la soumission de *Sécurité et Solution d'Affaires ADT* au montant de 3897.00\$ (taxes en sus);

Que le conseil refuse le contrat de service qui est optionnel au montant de 28.50\$ (taxes en sus) par mois.

Adopté à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 30 JUIN 2019

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2019 totalisant un montant de 102 604.17\$.

190710-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 102 604.17\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adoptée à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

190710-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil municipalité de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois de juin 2019 au montant de 19 642.40\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

8.1 DÉPÔT – MODIFICATION DU CALCUL DE LA RISTOURNE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

La directrice générale informe les membres du conseil que la Mutuelle des Municipalité du Québec qu'une erreur s'est glissée dans le calcul de la ristourne. Par contre, ce changement n'affecte pas le montant de la part de la ristourne de la municipalité de Boileau

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Huit (4) citoyens présents.

Monsieur le maire suppléant répond aux questions des citoyens

10.0 VARIA

Aucun point n'est traité.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

190910-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE la séance soit et est levée à 19h45

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale, secrétaire-trésorière